



Commission des Classes moyennes et du Tourisme

Procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2021

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2021
2. 7775 Projet de loi portant modification :
1° de la loi modifiée du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce ;
2° de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective ;
3° de la loi modifiée du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce
- Rapporteur : Monsieur Guy Arendt
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers (motion « Pour une économie plus durable » / prochaine réunion)

*

Présents : Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Simone Beissel, Mme Tess Burton, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, Mme Stéphanie Empain, Mme Chantal Gary, Mme Carole Hartmann, M. Marc Spautz

M. Christian Lamesch, du groupe parlementaire DP

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, M. Roy Reding, M. Gilles Roth

Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

*

Présidence : Mme Simone Beissel, Présidente de la Commission

*

1. **Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2021**

Le projet de procès-verbal susmentionné est approuvé.

2. **7775** **Projet de loi portant modification :**
1° de la loi modifiée du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce ;
2° de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base électorale ;
3° de la loi modifiée du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

Rappelant que le projet de rapport sous rubrique a été transmis au préalable aux membres de la commission,¹ Madame le Président invite Monsieur le Rapporteur à prendre la parole.

Celui-ci procède à une présentation succincte de son rapport avant de s'enquérir sur des questions ou observations qui s'imposeraient encore.

Madame le Président constate que Monsieur le Rapporteur semble avoir été suffisamment précis et complet tant dans son rapport écrit qu'oral et fait procéder au vote.

Le projet de rapport est **adopté** à l'unanimité des membres présents de la commission.

Comme suite à une question afférente de Madame le Président, une brève discussion sur le temps de parole à proposer s'ensuit.

La commission se décide pour un temps de parole en séance publique suivant le **modèle de base**.

3. **Divers (motion « Pour une économie plus durable » / prochaine réunion)**

Madame le Président note que la commission a épuisé son rôle des affaires. Elle renvoie toutefois à une lettre de rappel du groupe politique CSV, concernant sa motion intitulée « Pour une économie plus durable ». Même si celle-ci a été renvoyée à la Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace, cette motion semble en effet plutôt être du ressort de la présente commission ainsi que de celle en charge de l'Environnement. La motion invite, en effet et plus précisément, le Gouvernement à mettre en place un « pacte climat pour les PME ».

Madame le Président se dit disposée à convoquer une telle réunion jointe.

¹ Transmis du 13 octobre 2021

Une brève discussion s'ensuit.²

Il est retenu que l'accord de l'auteur de la motion sera sollicité pour la traiter dans la Commission des Classes moyennes et du Tourisme avant que Madame le Président ne se concerte au niveau ministériel pour organiser la réunion jointe suggérée.

Luxembourg, le 14 octobre 2021

Procès-verbal approuvé et certifié exact

² Interviennent : MM. Sven Clement, Marc Spautz, Guy Arendt et Mme Francine Closener.